



Administration communale
FISCHBACH

Compte-rendu de la réunion
du conseil communal
du 13 décembre 2016

Présents: M/Mme Brosius-Kolber, Karier, Majerus-Schmit,
Daems, Haas-Erpelding, Trausch

Absent:

Absent non-excusé:

L'unanimité des membres accepte la mise à l'ordre du jour de 1 point supplémentaire

Le conseil communal,

1. Est approuvé le compte rendu de la séance du conseil communal du 24 octobre 2016 (à l'unanimité).
2. Sont approuvés deux actes notariés de cession d'emprises avec les époux Streff-Ralinger et Diederich-Scheitweiler, sis Hauptstrooss à Schoos (à l'unanimité).
3. Est émis l'avis quant aux réclamations parvenues au Ministère de l'Intérieur contre le projet PAG (à l'unanimité).
4. Est nommé l'échevin Marco Karier comme délégué auprès du syndicat intercommunal « Naturpark Mëllerdall » (à l'unanimité).
5. Sont alloués les subsides suivants :
Un montant de 200 EUR au Club des Jeunes Angelsberg aux fins de remboursement des frais pour travaux de peinture.
Un montant de 250 EUR au Centre d'intervention Larochette.

Vu et approuvé,
les décisions prises par le conseil communal
le 13 décembre 2016
Le conseil communal,